Docusign Envelope ID: 6A4E9AEA-2D72-4869-BBE3-46EC6326B157

JDC
SAS au capital de 146 232 Euros
Siège social : 4 Rue Christian Franceries – Parc de Chavailles II - 33520 BRUGES
RCS BORDEAUX B 350 753 125

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU PRÉSIDENT EN DATE DU 30 DECEMBRE 2024 ÉTABLISSANT LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

(...)

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 2 660 599,50 Euros ainsi qu'il suit :

- *À titre de dividendes, la somme de 1 500 000,00 Euros,*
  Soit un dividende de 246,184 Euros par action.

- *Au compte « Autres réserves » pour le solde, soit la somme de 1 160 599,50 Euros.*

Les dividendes seront mis en paiement au siège social au plus tard le 31 décembre 2024.

La collectivité des associés prend acte que les dividendes seront imposés pour chaque associé au prélèvement forfaitaire unique dit « flat tax » pour 30 % du montant distribué (dont 12,8 % d'impôts et 17,2 % de prélèvements sociaux), sauf à opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Étant également précisé que les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France peuvent opter pour une imposition des dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement au taux de 40% sur la somme distribuée.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la collectivité des associés prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice	***Revenus éligibles à l'abattement***		***Revenus non éligibles à l'abattement***	***TOTAL***
	Dividendes	***Autres revenus distribués***		
Année N-1	*328,25 €*	*-*	*999 671,75 €*	*1 000 000,00 €*
Année N-2	*1 477,10 €*	*-*	*4 498 522,90 €*	*4 500 000,00 €*
Année N-3	*492,36 €*	*-*	*1 499 507,64 €*	*1 500 000,00 €*

DS
ER

Docusign Envelope ID: 6A4E9AEA-2D72-4869-BBE3-46EC6326B157

Voix pour : 6 093 / 6 093
Voix contre : 0 / 6 093
Abstention : 0 / 6 093

(...)

Certifié conforme par le Président

DocuSigned by:
Eric RABUT
7DC1818D8290493...

Docusign Envelope ID: DE1BE449-55B3-80ED-81C7-D4E043AB71E9

Comptes approuvés lors de la consultation écrite en date du 30.12.2024.

Le Président

Signé par : ERIC RABUT

7DC1818D8290493...

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS JDC**

Adresse de l'entreprise : **4 Rue Christian Franceries** **33520 BRUGES**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 5 0 7 5 3 1 2 5 0 0 2 3 5

Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032024 Net 3	N-1 31032023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX	35 939	CQ	35 939		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 725 442	AG	3 389 845	3 335 597	2 633 866
	Fonds commercial (1)	AH	1 436 510	AI	123 880	1 312 630	145 162
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	522 500	AK	522 500		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 676 803	AS	3 295 504	5 381 300	630 080
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 978 656	AU	5 579 290	6 399 366	3 890 245
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX	2 001 190	AY		2 001 190	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	17 111	CT		17 111	17 111
	Autres participations	CU	509 784	CV	199 984	309 800	309 800
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	641 567	BI		641 567	606 592
	TOTAL (II)	BJ	**32 545 501**	BK	**13 146 940**	**19 398 561**	**8 232 857**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	22 090 308	BU	3 858 337	18 231 971	24 327 642
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 067 284	BW		2 067 284	959 402
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	28 549 004	BY	21 701	28 527 302	24 101 046
	Autres créances (3)	BZ	15 584 519	CA		15 584 519	13 837 647
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	11 694 115	CE		11 694 115	6 900 000
	Disponibilités	CF	10 247 454	CG		10 247 454	9 342 980
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 045 938	CI		2 045 938	3 826 541
	TOTAL (III)	CJ	**92 278 621**	CK	**3 880 038**	**88 398 583**	**83 295 259**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW					
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM					
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN					9 143
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**124 824 122**	1A	**17 026 979**	**107 797 144**	**91 537 258**

Renvois : (1) Dont droit au bail: 83 868 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 12 330 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: DE1BE449-55B3-80ED-81C7-D4E043AB71E9

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise **SAS JDC** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 146 232)	DA	146 232	146 232
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	446 304	446 304
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 623	14 623
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	3 575	3 575
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	26 877 877	24 149 675
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 660 600**	**3 728 202**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**30 149 211**	**28 488 611**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	55 898	55 898
	TOTAL (II)	DO	**55 898**	**55 898**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	545 259	561 163
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**545 259**	**561 163**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 407 495	13 530 170
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 207 995	1 241 435
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 352 401	1 157 418
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 925 646	22 025 420
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 453 359	6 368 250
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 126 277	1 544 871
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	16 573 603	16 564 023
	TOTAL (IV)	EC	**77 046 776**	**62 431 587**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**107 797 144**	**91 537 258**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	3 575	3 575
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	69 740 538	54 041 914
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	852	696

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: DE1BE449-55B3-80ED-81C7-D4E043AB71E9

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(3) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS JDC** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	80 937 504	FB	112 033	FC	81 049 538	81 008 149
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	25 953 733	FH	39 755	FI	25 993 488	26 231 840
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**106 891 237**	FK	**151 788**	FL	**107 043 025**	**107 239 989**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	2 096 854	1 022
	Subventions d'exploitation					FO	51 574	48 267
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 944 477	5 508 906
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 865	54 762
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**116 147 794**	**112 852 947**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	33 853 789	41 137 030
	Variation de stock (marchandises)*					FT	3 776 593	(5 849 993)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	148 529	184 627
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	34 974 245	35 955 734
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 093 208	1 120 149
	Salaires et traitements *					FY	23 946 164	23 824 357
	Charges sociales (10)					FZ	6 381 540	6 144 246
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3))	HS				GA	3 489 259	2 483 099
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	3 858 337	4 310 064
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	545 259	552 020
	Autres charges (12)					GE	22 227	169 703
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**112 089 149**	**110 031 035**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**4 058 645**	**2 821 912**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		999 354
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	351 348	83 938
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	9 143	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**360 491**	**1 083 292**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		9 143
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	275 000	131 045
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**275 000**	**140 188**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**85 492**	**943 104**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**4 144 137**	**3 765 016**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: DE1BE449-55B3-80ED-81C7-D4E043AB71E9

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise **SAS JDC** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	60 445	137 685
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	906 828	77 951
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**967 273**	**215 636**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 509	59 866
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	814 841	126 129
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**822 349**	**185 995**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**144 924**	**29 641**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	520 519	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	1 107 942	66 455
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**117 475 559**	**114 151 875**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**114 814 959**	**110 423 673**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**2 660 600**	**3 728 202**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ	113 892	409 785
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 085 815	1 732 887
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 59	A2	59	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	74	(1 086)
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 59 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	822 349	967 273

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: DE1BE449-55B3-80ED-81C7-D4E043AB71E9

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2024

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS JDC** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ	**35 939**	D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**5 705 474**	KE		KF	**2 978 978**	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO		
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Com-posants M2]		KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Com-posants M3]		KS	3 252 554	KT		KU	5 830 627	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	4 072 685	KW		KX	300 744	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	1 324 956	KZ		LA	4 282 255	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 775 901	LC		LD	105 997	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	2 001 190	
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN	**11 426 096**	LO		LP	**12 520 812**	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	17 111	8M		8T		
FINANCIERES	Autres participations		8U	509 784	8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	606 592	1U		1V	34 975	
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ	**1 133 487**	LR		LS	**34 975**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**18 300 996**	ØH		ØJ	**15 534 765**	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ	**35 939**	D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	**8 684 451**	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	406 378	MK	8 676 803	ML		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	4 373 428	MO		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	883 882	MQ	4 723 329	MR		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 881 898	MU		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE	2 001 190	NF		
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG	**1 290 259**	NH	**22 656 649**	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	17 111	ØW		
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	509 784	ØZ		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	641 567	2G		
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3		NJ		NK	**1 168 462**	2H		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	**1 290 259**	ØL	**32 545 501**	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: DE1BE449-55B3-80ED-81C7-D4E043AB71E9

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS JDC** Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	35 939	EL		EM		EN	35 939
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 280 066	PF	1 109 779	PG		PH	3 389 845
TOTAL I		RK	**2 316 004**	RM	**1 109 779**	RN		RO	**3 425 783**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 622 474	QA	1 078 791	QB	405 761	QC	3 295 504
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 754 569	QE	374 096	QF		QG	2 128 665
	Matériel de transport	QH	425 417	QI	730 563	QJ	108 990	QK	1 046 990
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 103 311	QM	300 324	QN		QO	2 403 635
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**6 905 771**	QV	**2 483 774**	QW	**514 751**	QX	**8 874 793**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**9 221 775**	ØP	**3 593 552**	ØQ	**514 751**	ØR	**12 300 576**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS JDC

Société par actions simplifiée au Capital de 146 232 €
RCS Bordeaux 350 753 125
Parc de Chavailles II
4 Rue Christian Franceries
33 520 BRUGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS JDC relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Stocks et encours » dans la section « Règles et méthode comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des stocks. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode comptable, apprécié les hypothèses retenues et nous avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

La note « Produits constatés d'avances » dans la section « Annexe libre » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des produits constatés d'avance. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode comptable, nous avons examiné les données utilisées, apprécié les hypothèses retenues et nous avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Artigues-près-Bordeaux, le 9 septembre 2024

Pour A.C.S.E
Nicolas MICHEL
Commissaire aux comptes

